

ACTU'VEYRON N° 02/22



Chavannes-le-Veyron, octobre 2022

Chères Habitantes et Chers Habitants,

Par ce fascicule, désormais rebaptisé Actu'Veiron, nous avons le plaisir de vous communiquer les dates des différents événements qui se dérouleront ces prochains mois dans notre village ainsi que des informations d'ordre général.

Agenda

Lundi 31 octobre	Halloween – Organisation Festi'Veyron
Lundi 5 décembre	Conseil Général - 20h00 – Salle villageoise, Rue des Fontaines 17, 2 ^{ème} étage
1 au 24 décembre	Fenêtres de l'Avent – Organisation Festi'Veyron
Samedi 10 décembre	Sapins de Noël – Distribution gratuite dès 9h00 en forêt, sur le chemin en direction de Mauraz, cafés-croissants offerts. Pour les personnes qui souhaitent des branches de sapin elles seront entreposées en forêt, direction Mauraz, environ 50 mètres après le croisement où se trouve la plaque (Robert Vial), sur la droite du chemin. Un panneau sera mis en place pour indiquer l'emplacement exact. Pour plus d'informations contacter M. Marc Vial, vice-syndic, au 079 797 73 04
Samedi 17 décembre	Noël à l'église à 17h30 avec la participation active des enfants du village
31 décembre	Comptes communaux de 9h00 à 11h30. Toutes les personnes qui doivent transmettre des factures au syndic dans le cadre des comptes communaux sont priées de le faire pour le 19 décembre dernier délai

Ces informations sont disponibles sur le site de la commune sous l'onglet « Vie locale » puis « Manifestations ». Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter l'administration communale.

Miel de la commune

Nous vous rappelons que le miel des ruches communales est en vente auprès de l'administration au tarif de CHF 8.00 le pot de 250 gr et CHF 14.00 le pot de 500 gr. M. Jean-Luc Reymond, syndic, se tient à votre disposition au besoin au 079 207 84 32.

Taxes communales

La commune ayant accueilli un certain nombre de nouveaux habitants nous pensons utile de rappeler ici les taxes communales perçues annuellement, soit :

- | | |
|--|---------------|
| • Taxe d'entretien réseau d'épuration | CHF 200.00/an |
| • Taxe d'épuration adulte | CHF 100.00/an |
| • Taxe d'épuration enfant (jusqu'à 18 ans) | CHF 30.00/an |
| • Taxe d'ordures adulte | CHF 130.00/an |
| • Taxe d'ordures enfant (jusqu'à 18 ans) | Gratuit |

Indépendamment des clauses spécifiques entre propriétaire et locataire, les taxes d'entretien et d'épuration sont à la charge des propriétaires, les taxes d'ordures sont elles à la charge des locataires.

A noter que la commune offre 5 rouleaux de 35 L (50 sacs) par année pour les enfants âgés de moins de 4 ans. Nous vous invitons à venir les retirer auprès de l'administration communale cas échéant.

Déchetterie

La déchetterie est ouverte un samedi sur deux de 9h00 à 11h30 selon le calendrier disponible sur l'onglet *Services communaux* puis *Déchetterie* de notre site internet. Prochaines dates 12 et 26 novembre et 10 et 24 décembre.



En nous réjouissant de partager de beaux moments de convivialité villageoise en votre compagnie en cette fin d'année, nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel automne.

Avec nos cordiales salutations
La Municipalité